

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 21 novembre 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 1 p. (302r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 21 novembre 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43172>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 novembre 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Bertrand \[Charleville\]](#)

Lieu de destination Charleville-Mézières (Ardennes)

Description

Résumé Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Godin est sans nouvelles de Bertrand et se demande s'il doit se rendre à Charleville le 24 novembre 1864.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Voyage](#)

Personnes citées [Corneau frères](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 21 juillet 1864

302

Monsieur Burhan
à Châlons

J'ay été surpris d'être dans ma ville
de Guise et je crains de faire un voyage
nécessaire pour le 24 à Châlons
pour une affaire à l'affaire Doutch.
Je ne pourrai rentrer je m'attends dans
les 24 hrs de ce pas arriver au moins deux
lettres pour me demander des renseignements
dans pour me prémunir contre tout délit
comme en mirant à la réception
De cette lettre j'aurai le temps d'arriver
le 23 et je pourrai emprunter une voiture à
Châlons si cela est nécessaire mais
vous devrez arriver en vain à soutenir
que mon décret est cassé et que la
révolution aggrave mes dettes impayées.

Godin